

Vie universelle

Faits saillants

Coûts d'assurance	TRA	Uniforme T100
Âges d'adhésion	0 à 85 ans	0 à 80 ans
Types de couvertures	Individuel Conjoint 1 ^{er} décès (2 à 5 vies) Conjoint dernier décès (2 à 5 vies)	
Montant d'assurance	Minimum : 25 000 \$ Maximum : 10 000 000 \$	
Tranches de montant d'assurance	25 000 \$ à 49 999 \$ 50 000 \$ à 99 999 \$ 100 000 \$ à 249 999 \$ 250 000 \$ à 499 999 \$ 500 000 \$ à 999 999 \$ 1 000 000 \$ et plus	
Options de capital-décès	Croissant Nivelé	Croissant
Options d'investissement	Compte à intérêt quotidien Comptes à intérêt garanti de 1, 3, 5 et 10 ans Comptes indiciels Comptes gérés	
Boni garanti	1 % de la valeur du fonds d'accumulation Crédité à compter du 6 ^e anniversaire de contrat	
Options d'ajustement du montant d'assurance pour fins d'impôt	Aucune augmentation Augmentation Augmentation et diminution (minimum montant d'assurance initial) Maximiseur (offert avec TRA seulement)	
Frais de rachat	Frais de rachat sur 9 ans	Aucuns frais de rachat
Garanties incluses	Garantie d'assurabilité pour les enfants Garantie en cas de maladie grave pour les enfants Privilège en cas d'invalidité Prestation d'invalidité extrême (offerte avec capital-décès croissant seulement)	
Protections additionnelles	Tempo Plus (T10, T15, T20, T25, T30, T35 et T40) avec montant d'assurance fixe seulement* Assurance maladies graves (T10, T20, T75, T100 et T100 libérée 20 ans)* Avenant en cas de maladie grave (20 000 \$, 3 maladies) Avenant Jeunesse plus (assurance vie pour les enfants à charge) Avenant Juvénile (assurance maladies graves pour les enfants à charge) Exonération de la prime minimum ou facturable (délai de carence de 4 ou 6 mois) Décès et mutilation accidentels Bénéfice en cas de fracture * Offerte sur la même vie et avec le type de contrat individuel seulement.	
Frais de contrat	5 \$ par mois	

Transactions et modifications

Changement de TRA à uniforme T100	• À compter du 1^{er} anniversaire de couverture, sans preuves d'assurabilité, avant l'âge de 80 ans. • À l'âge atteint avec les taux en vigueur au moment du changement • Les frais de rachat du TRA continuent de s'appliquer
Changement de type de capital-décès	• Disponible seulement avec TRA dans les cas où des preuves d'assurabilité ne sont pas requises
Retraits / Avances en espèces	• Montant minimum : 500 \$ • Montant maximum : 90 % de la valeur de rachat
Transfert entre les comptes d'investissement	• Quatre demandes de transfert sans frais par année; des frais de transaction s'appliquent pour chaque demande de transfert additionnelle
Diminution du montant d'assurance	• Disponible avec TRA et uniforme T100 • Frais de rachat partiels pour le TRA durant les 9 premières années
Changement de statut de fumeur à non-fumeur	• Avec preuves d'assurabilité

Fréquences des relevés

Les relevés d'assurance vie universelle sont accessibles via l'onglet Rapports dans le site sécurisé des conseillers. La fréquence à laquelle les relevés sont produits dépend du solde au fonds d'épargne accumulée dans les comptes d'investissement, soit :

Annuelle	• Tous les contrats, selon la date d'anniversaire du contrat • Envoyé au client annuellement
Semi-annuelle	• Montant de 10 000 \$ à 99 999 \$ • 30 juin et 31 décembre
Trimestrielle	• Montant de 100 000 \$ et plus • 31 mars, 30 juin, 30 septembre et 31 décembre
Sur demande	• Option «Produire un relevé vie universelle à jour» depuis le dernier anniversaire du contrat (moins d'un an) • Relevé couvrant une période au-delà du dernier anniversaire du contrat (<i>sur demande via l'équipe Service aux partenaires, Affaires en vigueur</i>)